



Genève, le 13 décembre 2019
Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse du Conseil d'Etat

Projet "Campus RTS" à Ecublens

Le Conseil d'Etat prend acte de la décision du conseil d'administration de la SSR de construire un nouveau bâtiment à Ecublens, sur le site de l'EPFL.

Ce faisant, le Conseil d'Etat note avec satisfaction que la SSR a décidé de proroger sa décision quant au déménagement de l'actualité de Genève à Ecublens.

La SSR a manifestement été sensible aux arguments du gouvernement genevois visant à préserver les emplois en gardant une activité forte et diversifiée à Genève, qui contribue à la couverture de l'actualité sur la région genevoise. Cette volonté constitue, aux yeux du Conseil d'Etat, une garantie quant à la diversité de l'information, à l'heure où une tendance à son homogénéisation est observée. Elle donne un bon signal de l'attention portée par la SSR à la qualité de la couverture fédéraliste des enjeux cantonaux.

Le Conseil d'Etat restera très attentif, dans les mois qui viennent, à ce que la répartition des activités entre les sites de Genève et Ecublens reste équilibrée, notamment dans le domaine de l'actualité.

Le Conseil d'Etat et la SSR pourront ainsi par ailleurs poursuivre le développement de leur partenariat visant à enrichir les activités de la SSR à Genève, avec des projets orientés sur l'innovation et les synergies avec l'économie locale genevoise.

Pour toute information complémentaire: M. Antonio Hodgers, président du Conseil d'Etat, en contactant Mme Anne Monnerat, service communication et information, PRE, T. 022 327 90 82 ou 078 919 02 10.